



Usine  
Georges Besse de Douai  
Tél. : 01/76/83/95/86  
Fax : 03/27/95/04/51

Le : 08 avril 2011 – TG13

## **INTERESSEMENT LOCAL**

*Intéressement local au rabais ???  
Intéressement local payé tous les 6 mois ???  
Perte de 220 euros ???*

Tels étaient les arguments employés par le syndicat SUD pour fuir ses responsabilités et ne pas engager sa signature sur l'accord intéressement 2011.

**C'est son choix !!!**

Toujours est-il que **FORCE OUVRIERE** ne regrette pas d'avoir négocié et signé cet accord qui déjà porte ses fruits pour les salariés :

**385 euros tomberont dans la poche des salariés avec la paye du mois d'avril au titre de l'estimation des résultats du 1<sup>er</sup> trimestre 2011.**

**Pour rappel** : Cette somme est versée au titre de l'intéressement et n'est donc soumise qu'à la CSG et la CRDS.

Au titre du 1<sup>er</sup> trimestre 2010, nous avons perçu 300 euros.

Si une organisation syndicale n'est pas satisfaite de cet accord, elle peut toujours aller en justice pour le dénoncer.... et les salariés ne toucheront plus ces primes !!!

**FORCE OUVRIERE  
LA COMPETENCE A VOTRE SERVICE**